Extrait de l'article « PARCOURS EDUCATIF »

Parcours éducatif, tout comme *learning pathway* ou encore *educational pathway* en anglais, ne renvoie pas à une définition universellement reconnue. Il s'agit plutôt d'expressions issues de la langue commune et qui, en éducation, recouvrent une large variété de sens. Au singulier, parcours éducatif peut se référer à l'intégralité de l'itinéraire éducatif de la personne tout au long de sa scolarité voire de son existence ou, dans un sens plus restreint, à un ensemble de cours, de modules, de stages suivi par un élève ou un étudiant dans un domaine déterminé. Parcours qui, s'il répond à des caractéristiques prédéfinies, permettra à l'élève de valider un module, un élément de contrôle continu, une épreuve d'examen… Dans certains cas, le parcours éducatif est un document contractuel entre l'établissement et l'élève ou l'étudiant, il correspond à la formalisation d'un choix de modules. Au pluriel il renvoie à la diversité des options pouvant être choisies par un élève au sein d'un établissement et qui donnent une touche spécifique à sa trajectoire éducative. Dans ce dernier sens il renvoie à ce que l'on nomme également parcours individualisés ou *multiples pathways* ou *personnal pathways*. L'usage de parcours au pluriel s'est largement répandu avec la disponibilité d'une offre de formation en ligne abondante qui autorise une diversité de cheminements éducatifs.
Malgré la persistance de cette diversité d'acceptions, une forme plus institutionnellement définie tend à émerger notamment en France. C'est en référence aux « éducations à … » que la notion de parcours éducatif s'est peu à peu stabilisée au fil d'un processus de sédimentation progressif.

1-Conditions d'émergence des parcours éducatifs
C'est une triple dynamique qui a conduit à cette démarche de formalisation de l'organisation des apprentissages des élèves sous forme de parcours, autrement que dans la référence aux programmes scolaires.
Il s'agit d'abord de la diversification des modalités d'accès au savoir. Si l'école n'a jamais eu le monopôle du savoir, elle est longtemps restée l'espace privilégié de sa diffusion. Ce n'est plus le cas aujourd'hui et il devient quasiment impossible de faire l'impasse sur les apprentissages non-scolaires des élèves. L'environnement local de l'enfant comme l'univers numérique offre des possibilités d'apprentissage qu'il convient d'articuler aux apprentissages scolaires. Dans la perspective d'une société apprenante, si l'école reste bien au cœur du processus d'éducation, c'est l'ensemble des ressources éducatives qui sont mobilisées. La référence au parcours éducatif est une manière de répondre à la question des modalités de mise en cohérence des diverses expériences éducatives tout au long de la vie.
C'est ensuite la réémergence d'une forte demande sociale dirigée vers le système éducatif et qui conduit à mettre l'accent sur d'autres dimensions que la seule transmission des savoirs. Qu'il s'agisse de lutte contre la radicalisation, contre les conduites addictives, contre l'obésité, contre les incivilités, contre la violence ou bien de construction d'une culture commune, d'une ouverture au monde économique, d'une prise de conscience des enjeux du développement durable ou de contribution en acte au vivre ensemble force est de constater que la transmission de savoir seule ne suffit pas. Comme à d'autre périodes de l'histoire (par exemple à la fin du XIXème siècle et au tout début du XXème dans la période de préparation de ce qui sera la première guerre mondiale), l'école est appelée à se mobiliser en référence à des enjeux sociaux majeurs (aujourd'hui la prise de conscience des limites de la planète et des enjeux du développement durable ou bien la nécessité de refonder le pacte social). La référence au parcours éducatif est une manière de rendre explicite, de formaliser et d'organiser ce qui est proposé aux élèves en relation à ces questions socialement vives.
Le troisième moteur de cette transformation est à rechercher du coté de la reconnaissance croissante du rôle du territoire de vie de l'enfant dans son éducation et de l'insertion des écoles et des établissements au sein de celui-ci. Dans le passé, pour les pays à organisation éducative centralisée, le souci d'unité du système éducatif a conduit à minimiser la part de l'éducation de la famille et celle de la communauté de vie des enfants et adolescents (collectivités territoriales, associations et clubs sportifs acteurs socioéconomiques au sens large…). Aujourd'hui, c'est une vision plus équilibrée qui est mise en avant, elle s'appuie sur la reconnaissance du fait que tant les besoins des élèves (en termes de santé ou d'ouverture au patrimoine par exemple) que les ressources disponibles (en termes de patrimoine paysager, biologique ou historique par exemple) diffèrent d'un territoire à l'autre. La référence au parcours éducatif est une manière de répondre à la double question des modalités d'articulation de l'éducation scolaire avec l'éducation reçue dans les autres espaces de vie des enfants et de l'ancrage de l'éducation scolaire dans le territoire.

Ce triple mouvement trouve son expression politique en France dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Celle-là même qui institue les parcours éducatifs. Ces parcours, avenir[1], éducatif de santé[2], d'éducation artistique et culturelle[3] et citoyen[4] se mettent en place progressivement depuis la rentrée 2015. Ils s'appuient sur le socle commun de connaissance, de compétences et de culture et s'articulent aux enseignements selon des modalités variées.

2- Définition et caractéristiques des parcours éducatifs

Un parcours éducatif peut être défini comme une succession organisée et cohérente d'expériences éducatives de nature variée, dans le cadre des enseignements ou non, à l'école ou hors l'école. Le parcours est partie prenante de l'éducation scolaire mais mobilise au delà de l'établissement l'ensemble des acteurs du territoire de vie des enfants. Le parcours explicite et formalise à la fois le contenu, les intervenants et les modalités pédagogiques de ce qui est proposé aux élèves. Il concerne des questions socialement vives non référées à un champ de connaissance disciplinaire et qui appellent le développement de capacités de prise de conscience et de compréhension d'enjeux complexes, de jugement critique et de compétences en action.

Un parcours éducatif n'est ainsi pas à confondre avec le parcours individuel de l'élève. A l'instar d'un programme d'enseignement ou d'un curriculum, il s'agit donc avant tout d'une modalité de formalisation d'un plan d'action éducative. Ces contenus renvoient à des enjeux éducatifs différents de ceux de l'enseignement disciplinaire. Il s'agit de l'incarnation, dans un contexte déterminé, d'une ambition éducative qui trouve son expression concrète dans un cadre local. Le parcours a également une visée de communication en rendant explicite aux élèves, familles, partenaires ou professionnels, la mission éducative de l'Ecole dans un champ déterminé. Il apparaît ainsi que si un parcours éducatif se distingue clairement d'un programme, il relève par contre d'une approche curriculaire.

Les domaines d'action concernés par les parcours éducatifs sont des questions qui font débat dans la société (paix, vivre ensemble, santé, environnement, développement durable…) qui correspondent au champs des « éducations à… ». A l'heure actuelle, les parcours du système éducatif français couvrent l'éducation à la citoyenneté, aux médias, au numérique, au développement durable, à la défense (parcours citoyen), à la santé (parcours éducatif de santé), au patrimoine (parcours d'éducation artistique et culturelle) et à l'insertion professionnelle (parcours avenir). Ils appellent des formes spécifiques d'organisation du travail scolaire et une démarche d'ouverture plus large de l'école sur son environnement[5]. En effet, ces domaines d'action sont situés au plus près des pratiques sociales, ils renvoient non pas à un corpus de savoirs académiques bien défini mais sont issus de compromis politiques à moment donné. Ils se réfèrent à une diversité de champs scientifiques, juridiques, économiques et sont l'objet de controverses[6]. Ne relevant pas d'un consensus universellement reconnu, les apprentissages dans ce domaine se doivent d'être explicités, justifiés en regard de textes nationaux qui se limitent à définir un cadre général. De plus, leur ancrage dans les pratiques sociales quotidiennes nécessite que l'environnement de vie offert aux élèves soit en cohérence avec la visée éducative. La mise en place un parcours éducatif concerne ainsi à la fois la politique d'établissement les pratiques pédagogiques.

Il est ainsi possible de caractériser les domaines d'action concernés par les parcours éducatifs en référence à quatre axes :

- Ils s'inscrivent dans une volonté de changement social (refondation de l'identité nationale, émergence d'une citoyenneté durable, rapprochement de l'école avec le monde économique…), ils répondent à une commande politique dirigée vers l'école. Cette commande ne relève pas simplement de la transmission d'une culture mais également d'une démarche de transformation de cette culture. L'école est ici perçue comme un levier de transformation au service d'une vision la citoyenneté pour aujourd'hui et pour demain.

---

[1] http://eduscol.education.fr/pid23133/parcours-avenir.html
[2] http://eduscol.education.fr/cid105644/le-parcours-educatif-sante.html
[3] http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html
[4] http://eduscol.education.fr/cid107463/le-parcours-citoyen-eleve.html
5 Merini C, Victor P. et Jourdan D. (2010) le travail des enseignants en éducation à la santé : analyse des dynamiques collectives revue "Travail et formation en éducation" n°6 Varia http://tfe.revues.org/index1334.html

6 Lange, J.M. & Victor, P. (2006). Didactique curriculaire et « éducation à… la santé, l'environnement et au développement durable » : quelles questions, quels repères ? Recherches sur la communication et l'apprentissage des sciences et des techniques, Didaskalia, n° 28. Lyon : INRP.

- Ils ne peuvent être pris en charge par l'école seule et appellent à une ouverture aux acteurs du territoire. Qu'il s'agisse de patrimoine, de santé, d'environnement ou de lien au monde économique, le partenariat est indispensable puisque les établissements ne disposent pas en interne de toutes les compétences éducatives nécessaires. Plus encore, c'est la nature même des domaines d'action concernés qui impose une diversité d'intervenants et des pratiques collaboratives à la fois parce qu'il s'agit de questions sociales sujettes à débats et controverses et parce qu'elles rejoignent des pratiques sociales concrètes.
- Ils appellent une cohérence de ce qui est transmis avec l'organisation du cadre de vie. En effet, il est difficilement envisageable de travailler sur le développement durable sans que les pratiques quotidiennes en matière de tri ou d'énergie soient interrogées, sur la citoyenneté si le climat d'établissement ne fait pas l'objet d'une attention particulière ou sur la santé si aucun travail n'est conduit pour que le bien-être des élèves ou les repas qui leur sont servis à la cantine soient en cohérence avec ce qui est transmis. Le parcours éducatif relève ainsi de la politique de l'établissement dans son ensemble.
- Ils conduisent à la mise en œuvre d'une pédagogie propre. Dès lors qu'il s'agit d'aborder des questions socialement vives qui appellent prise de conscience, approche critique, débats, développement de compétences d'action[7], la participation active des élèves est indispensable. Seul un travail en mode projet sur la durée est susceptible de permettre à la fois un abord systémique des problématiques et un ancrage opérationnel. Les modalités d'évaluation appellent également des dispositifs adéquats du type portfolio comme l'application Folios[8]. En effet, c'est bien chaque élève qui, sera amené à rendre compte d'un cheminement forcement singulier du fait des interactions multiples avec son environnement social ou culturel et sa propre expérience de vie.

3- Enjeux liés à la mise en oeuvre des parcours éducatifs

La mise en place des parcours éducatifs n'est pas sans poser de questions qui constituent autant de défis à relever. Outre les problématiques éthiques et épistémologiques relatives à la légitimité de l'Ecole à intervenir sur des questions socialement vives et à la nature de ce qui est transmis, la définition même des parcours, leur cohérence, le cadrage national, le lien aux disciplines, l'ancrage dans l'activité des professionnels et leur opérationnalisation concrète restent des questions ouvertes.
Les parcours renvoient à des enjeux sociaux et non à des corpus définis de savoirs à transmettre. Ils sont l'expression de choix politiques, d'un projet de société. Les problématiques éthique (risque d'instrumentalisation de l'Ecole, poids des lobbyings, pertinence et universalité des choix de contenu…) et épistémologique (légitimité, fondements de ces domaines multiréférentiels sur des pratiques sociales et une variété de champs scientifiques…) sont particulièrement aiguës. La démarche d'élaboration des parcours doit être structurée et lisible, faire l'objet d'un débat de fond, d'une d'explicitation et d'une légitimation des choix.
La deuxième problématique est celle de la cohérence d'ensemble. En effet, en l'absence d'organisation bien établie du champ des éducation à…, les parcours ont été créés de façon non coordonnée. Plus largement ce qui fait défaut est sans doute un consensus sur la définition de la citoyenneté dans ses déclinaisons concrètes. L'enjeu est rien moins que de passer de la référence exclusive à une éducation à la citoyenneté générale « préparer les jeunes à participer le mieux possible à la vie démocratique, en assumant et en exerçant leurs droits et leurs devoirs de citoyen[9] » à une éducation à la citoyenneté en actes que l'on appelle aussi éducation aux comportements responsables. Il est probable que le développement durable tel que défini par les nations unies est susceptible d'offrir un cadre général inclusif[10].
La troisième question est celle du cadrage de ces parcours entre autonomie locale totale et définition centralisée. Aucun de ces deux extrêmes n'est satisfaisant et comme le suggère Jean Marc Lange et Patricia Victor, sans doute faut-il aller vers une démarche fondée sur des parcours libres s'appuyant sur des balises curriculaires issus des travaux de recherche. L'élaboration de cartes opérationnelles

---

7 Paakkari L. and Paakkari 0. (2012) Health Education Vol. 112 No. 2

8 http://www.onisep.fr/Equipes-educatives/Folios/Folios-au-service-de-tous-les-parcours-educatifs

9 Éducation à la citoyenneté et aux comportements responsables en Angleterre, en Écosse et en France (2008) Ministère de l'Education Nationale p. 3
http://media.education.gouv.fr/file/europe_et_international_2/50/0/Rapport_education_a_la_citoyennete_-_VF_28500.pdf

10 Objectif du developpement durable adoptées par les Nations Unies le 25 septembre 2015
http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

permettant aux équipes locales de construire des parcours s'appuyant sur ces balises représente un enjeu clé.
Enfin, la mise en œuvre des parcours comme celle du socle commun, des différents cadres de collaboration à l'échelle du territoire ou des dispositifs d'individualisation de la scolarité génèrent des changements importants dans le travail enseignant, une complexité croissante qui n'est pas sans effet sur les professionnels. L'accompagnement représente un enjeu majeur pour permettre à tous les acteurs de construire, au quotidien, une pratique cohérente du métier. Plus largement, les parcours éducatifs sont des constituants des projets d'école ou d'établissement ce qui n'est pas sans poser des problèmes dans l'organisation actuelle du système éducatif. Le développement des parcours ne peut qu'être concomitant au renforcement des politiques d'école ou d'établissement.

Conclusion

Les parcours éducatifs constituent une forme en émergence au cœur de la tension à la fois fondamentale et permanente entre instruction et éducation. Tout se passe comme si les parcours étaient, dans leur forme actuelle, une étape dans le processus de cristallisation d'une approche curriculaire pour les éducations à… Ils sont une réponse contemporaine aux enjeux liés à la nécessité de renouvellement du vivre ensemble de nos sociétés. Conçus pour être des objets communs aux professionnels de l'éducation, élèves, familles et acteurs du territoire ils constituent un moyen unique d'explicitation partagée des enjeux éducatifs et un support au développement de pratiques collaboratives. Pour autant leur opérationnalisation généralisée sur le terrain reste encore hypothétique. En synergie avec la dynamique politique qui conduit à leur développement, un ambitieux programme de recherche en éducation doit être prévu afin de permettre l'émergence d'un substrat scientifique consistant en vue de la structuration des parcours et de l'accompagnement de leur mise en œuvre.